

**ARRETE TEMPORAIRE
PORTANT REGLEMENT DE STATIONNEMENT ET DE CIRCULATION
GOUVILLE SUR MER
BOURG DE MONTSURVENT
CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE 2023 A MONTSURVENT**

Le Maire de la commune déléguée de MONTSURVENT

- VU** le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2212-1 et suivants et L2213-10 et suivants;
- VU** le code de la route
- VU** l'instruction interministérielle sur la signification routière quatrième partie
- VU** l'organisation des cérémonies commémoratives du 11 novembre à MONTSURVENT, Commune déléguée de Gouville-sur-Mer le samedi 11 novembre 2023.
- VU** l'intérêt général,

CONSIDERANT qu'il est nécessaire, pour la bonne organisation et la sécurité de chacun de réglementer la circulation et le stationnement dans le Bourg de MONTSURVENT 50200 GOUVILLE SUR MER.

ARRETE

ARTICLE 1 Le 11 Novembre 2023 à partir de 7 heures, pour permettre la bonne organisation des cérémonies commémoratives avec le plus de sécurité possible, la Place de l'Eglise et la Place de la Mairie seront interdites à la circulation.

ARTICLE 2 Le 11 Novembre 2023 à partir de 7 heures, le stationnement des véhicules sera interdit Place de l'Eglise et Place de la Mairie. Les véhicules devront être stationnés exclusivement sur l'ancien terrain de football.

ARTICLE 3 La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'instruction ministérielle sur la signalisation routière sera mise en place par la commune de Gouville sur Mer.

ARTICLE 4 Les dispositions définies par le présent arrêté prendront effet le jour de la mise en place de la signalisation prévue à l'article 3 ci-dessus.

ARTICLE 5 Les dispositions définies par le présent arrêté prendront fin dès que la commune jugera que la Place de l'Eglise et la Place de la Mairie pourront être ouvertes normalement à la circulation.

A MONTSURVENT, le 07 Novembre 2023

Le Maire délégué de MONTSURVENT
Christophe BOURGEOT



Ampliations destinées à :

M. le Commandant de la Brigade de Gendarmerie d'Agon-Coutainville

M. le Commandant du Chef du Centre de Secours de Coutances

M. le Responsable de l'agence Technique du Centre Manche